

# Séminaire National des Hospitaliers



lundi 29  
& mardi 30  
**novembre**  
**2021**

*25<sup>e</sup> édition*

## L'hôpital et les nouveaux défis : responsabilité populationnelle et organisations hors les murs

Un événement  
en présentiel  
et visioconférence

**Toulouse**  
Centre de Congrès  
Pierre Baudis

Inscription sur  
**[evenements.fhf.fr](https://evenements.fhf.fr)**

### **Publics**

Chefs d'établissement  
& présidents de CME  
Chefs de pôle  
& directeurs de pôle  
DIM & DAF  
Directeurs et praticiens  
Directeurs de soins  
Contrôleurs de gestion  
TIM & data managers  
Cadres soignants  
& administratifs

# Séminaire National des Hospitaliers

## L'hôpital et les nouveaux défis : responsabilité populationnelle et organisations hors les murs

lundi 29  
& mardi 30  
**novembre 2021**

La crise sanitaire a depuis plus d'un an lourdement impacté le système de santé et les hôpitaux. Malgré les difficultés, fragilisé par le manque de moyens, l'hôpital a tenu bon, s'est adapté, réinventé et a trouvé une nouvelle place dans les coopérations territoriales avec les autres acteurs sanitaires et médico-sociaux.

Beaucoup d'idées, qui étaient avancées notamment par la FHF, se retrouvent confortées et accélérées dans leur expérimentation et leur mise en œuvre.

La nécessité de réorienter notre système de santé vers la prévention et le maintien en santé de la population, d'organiser les acteurs autour d'une approche territoriale, et de les faire travailler de façon décloisonnée nous amène à engager une révolution de notre système de santé en le fondant sur le principe de responsabilité populationnelle.

Un modèle a été développé et est en cours de tests dans 5 territoires pionniers : le congrès permettra de comprendre ce que recouvrent ces termes et leur application concrète, tant du point de vue de la prise en charge du patient-acteur de son propre parcours de soins (prévention, télémédecine...) que de son impact en termes de gouvernance du système de santé et de partage des données.

Ces approches et ces modèles intégrés sont mis en place parfois depuis plusieurs années à l'étranger comme aux Etats Unis, au Royaume Uni, au Québec, et au Pays Basque espagnol. Comment leurs systèmes de santé, apparemment très différents, se retrouvent-ils autour de modes d'organisations similaires, d'objectifs partagés ? Et pour quels résultats ? Quels enseignements peut-on tirer pour le modèle en cours de développement en France ?

L'évolution de la médecine et des techniques, la prévalence des maladies chroniques, la nécessité d'aller vers et de travailler en réseau pour améliorer le parcours de soin amènent l'hôpital à trouver une nouvelle place sur le territoire. Il doit sortir de la logique qui a sous-tendu la politique hospitalière de ces 40 dernières années et contribuer à faire émerger de nouveaux acteurs et de nouveaux métiers axés autour de la coordination du parcours patient dans et hors les murs.

L'édition 2021 du Séminaire National des Hospitaliers abordera ces sujets avec une première journée consacrée à la responsabilité populationnelle, et une seconde journée abordant le thème de l'hôpital « hors les murs » avant de revenir sur les enseignements de la crise sanitaire.

**Toulouse**  
Centre de Congrès  
Pierre Baudis

# Séminaire National des Hospitaliers

## L'hôpital et les nouveaux défis : responsabilité populationnelle et organisations hors les murs

lundi 29  
novembre 2021

**8h15 Accueil et visite de l'exposition**

### Séance inaugurale

**9h00 Ouverture du congrès**

**Marc PENAUD**, Directeur général, CHU de Toulouse  
**Pr Laurent SCHMITT**, Président de la CME, CHU de Toulouse  
**Zaynab RIET**, Déléguée générale, FHF

**9h30 Les enjeux d'un système de santé intégré**

**Jean-Louis DENIS**, Professeur titulaire, Chaire de recherche du Canada - Design et adaptation des systèmes de santé, Co-responsable : H-POD DGEPS - École de santé publique, Université de Montréal, Chercheur- CRCHUM, Chercheur en résidence-CRDP (Faculté de droit)

**9h55 Retours sur 60 années de sectorisation en santé mentale**

**Magali COLDEFY**, Docteur en géographie et maître de recherche à l'Irdes (Institut de recherche et documentation en économie de la santé)

**10h20 Pause et visite de l'exposition**

### Table ronde La responsabilité populationnelle

**10h50 Le modèle populationnel**

**Antoine MALONE**, Responsable du Pôle Prospective Europe International, Fédération Hospitalière de France

#### Retour des cinq expériences françaises

L'enjeu du panel est de mettre en lumière toutes les dimensions de l'approche, mais aussi la capacité du modèle à s'adapter aux réalités locales : diabétologie, gouvernance, utilisation des données, prévention, place des patients...

#### Territoire pionnier de Haute Saône

**Alexandrine KIENTZY-LALUC**, Directrice générale, Groupe Hospitalier de la Haute-Saône

**Rachel MILANDOU**, Secrétaire générale en charge de la responsabilité populationnelle

#### Territoire pionnier des Deux-Sèvres

**Bruno FAULCONNIER**, Directeur commun des hôpitaux de Niort, Faye-l'Abbesse et Mauléon

#### Territoire pionnier Aube et Sézannais

**Dr David LAPLANCHE**, Responsable du Pôle Territorial Santé Publique et Performance, Hôpitaux Champagne Sud

**Valérie FRIOT-GUICHARD**, Directrice générale adjointe, Hôpitaux Champagne Sud

#### Territoire pionnier de Cornouaille

**Jean-Pierre HEURTEL**, Directeur général, CH de Cornouaille

**Jean-Claude RYO**, Président, AFD Finistère

#### Territoire pionnier Douaisis

**Frédéric CHEREAU**, Maire de Douai

**13h00 Déjeuner**

**14h00 À l'international**

#### Introduction et animation

**Prof. Dr. Katharina JANUS**, Founder and Managing Director, Center for Healthcare Management at Columbia University New York, and Paris

**QUÉBEC : Luc BOILEAU**, Président, Institut National d'Excellence en Santé et Services Sociaux (INESSS)

**CANADA : Dr Stephen M. PARODI**, Executive Vice President, External Affairs, Communications, and Brand, The Permanente Federation; Associate Executive Director, The Permanente Medical Group

**ANGLETERRE : Cécile COIGNET**, Head of Business Intelligence & Digital Transformation, Oxfordshire Clinical Commissioning Group

**PAYS BASQUE ESPAGNOL : Rafael BENGEOA**, Directeur, The Institute for Health & Strategy (SI-Health)

**15h45 Pause et visite de l'exposition**

### Approche institutionnelle et Perspectives d'avenir

**16h15 Table ronde**

**Michèle COLLART**, Président de la CME, CH de Troyes

**Monique SORRENTINO**, Directrice générale, CHU de Grenoble

**17h30 Financement populationnel dans les réformes en cours**

**Arnaud JOAN-GRANGE**, Pilote Réformes de Financement, Ministère des solidarités et de la santé

**18h00 Fin de la journée**

**20h00 Soirée du Séminaire National des Hospitaliers**

Inscription payante et obligatoire

# Séminaire National des Hospitaliers

## L'hôpital et les nouveaux défis : responsabilité populationnelle et organisations hors les murs

mardi 30  
novembre 2021

**8h30** Accueil et visite de l'exposition

**9h00** Hôpital hors les murs

### L'hôpital dans le SAS

Pr Vincent **BOUNES**, Chef de service du SAMU,  
CHU de Toulouse

### Vieillir en bonne santé : l'hôpital hors les murs

Pr Bruno **VELLAS**, Chef du pôle gériatrie-gérontologie,  
CHU de Toulouse

### L'ENS support de l'hôpital hors les murs

Dominique **PON**, Responsable ministériel au numérique en  
santé et directeur général de la Clinique Pasteur  
de Toulouse

**10h30** Pause et visite de l'exposition

**11h00** Session de communications libres

**12h30** Déjeuner

**14h00** Table ronde  
Les enseignements  
de la crise sanitaire

Katia **JULIENNE**, Directrice générale, DGOS

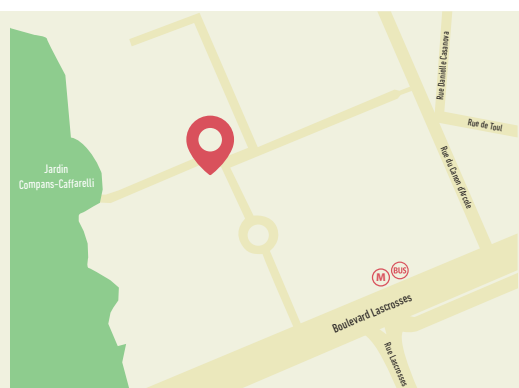
Pr François-René **PRUVOT**, Président de la CME,  
CHU de Lille

Zaynab **RIET**, Déléguée générale,  
Fédération Hospitalière de France

**15h30** Conférence de clôture invitée

**16h30** Clôture

**16h40** Fin du Séminaire National  
des Hospitaliers 2021



### Lieu Centre de Congrès Pierre Baudis

11 esplanade Compans  
Caffarelli  
31000 Toulouse

### Tarifs

**En présentiel  
pour 2 jours**  
[déjeuners inclus]

Adhérents FHF : 595 €

Autres : 655 €

### En visioconférence

Adhérents FHF : 200 € (1 jour)  
et 300 € (2 jours)

Autres : 220 € (1 jour)  
et 330 € (2 jours)

Les tarifs sont nets  
de TVA.

Inscription sur [evenements.fhf.fr](https://evenements.fhf.fr)

Contact : FHF Evénements – [evenements@fhf.fr](mailto:evenements@fhf.fr)

N° d'organisme de formation : 11756230875 - N° Datadock : n° en cours d'obtention

**Mercredi 1<sup>er</sup> décembre de 14h à 18h**

## Atelier 1

### La Révolution de la Responsabilité populationnelle : La nouvelle frontière des données de santé et du DIM

Le modèle d'intégration clinique basé sur la Responsabilité populationnelle introduit un double changement capital pour le pilotage des GHT et des hôpitaux. D'une part, la focale de nos établissements et GHT passe du suivi d'une file active à une approche de repérage et de stratification de la population, qui peut avoir fréquenté ou non l'hôpital public. D'autre part, la cible de l'action passe au suivi à très grande échelle de processus cliniques rassemblant de très nombreux intervenants, visant l'idéal du bon service, à la bonne personne, au bon moment.

Dans cette nouvelle approche, très inspirée du fonctionnement des meilleurs systèmes de santé au monde, l'utilisation des données de santé, et en particulier du PMSI, joue un rôle central.

Cette révolution des données se fait à deux niveaux :

- **Au niveau national :** Comment savoir de « quelle population » est responsable un GHT, sachant que ceux-ci n'ont pas de limites géographiques définies ? Comment « trouver » des résidents qui correspondent à une population cible ? Surtout, comment évaluer les besoins de santé de personnes au sein de cette population-cible, et comment savoir « quoi faire » pour garder ces personnes dans le meilleur état de santé possible ?

Pour la première fois en France -et peut-être dans le monde- les équipes de la FHF et leurs partenaires des disciplines concernées ont développé un ensemble d'outils de repérage et de stratification médico-économique, qui débouchent sur des standards de prise en charge. Dès aujourd'hui, ces outils peuvent être utilisés dans 131 « Territoires de Responsabilité », correspondant à autant de GHT.

- **Au niveau d'un établissement :** Etant construits sur le PMSI, ces outils peuvent être adaptés au niveau d'un établissement ou d'un GHT pour identifier, stratifier et suivre des patients réels. Il est alors possible de suivre, d'évaluer et de modifier des parcours de prise en charge réels, d'adapter les stratégies de prise en charge, voire de repérer très en amont des signaux d'alerte signalant une dégradation possible de l'état de santé d'un patient. Ainsi, l'approche des données de santé développées dans le cadre du modèle de Responsabilité populationnelle ouvre une nouvelle avenue débouchant sur un pilotage clinique associant résultats de santé et résultats financiers.

#### L'atelier sera divisé en deux parties :

La première partie sera consacrée à la présentation, à l'explication et à la discussion de l'ensemble des outils « nationaux » développés dans le cadre du programme de Responsabilité populationnelle.

A. Explication et démonstration des « parcelles GHT »

B. Explication et démonstration des algorithmes de repérage de population et des indicateurs de consommation populationnels

C. Explication et démonstration du fonctionnement de la stratification médico-économique

La seconde sera consacrée aux implications du modèle de Responsabilité populationnelle pour un service DIM au sein d'un GHT, et à ce que celui-ci est amené à faire dans le cadre de la démarche.

A. Explication et démonstration de l'adaptation des algorithmes « nationaux » à une base locale

B. Illustration pratique de l'utilisation des algorithmes « locaux » dans le contexte de la conduite d'une démarche de Responsabilité populationnelle.



**Ateliers uniquement  
en visioconférence**

## Tarifs

**1 atelier : 200 €**

**2 ateliers : 250 €**  
soit 125€ par atelier

**3 ateliers : 300 €**  
soit 100€ par atelier

Les tarifs sont nets  
de TVA.

**Jeudi 2 décembre de 8h30 à 12h30**

## Atelier 2

### Réformes de financement : dotation populationnelle et territorialisation des financements

Les orientations posées par Ma Santé 2022 et les conclusions du rapport de la Task Force Finance ont mis en exergue la nécessité de réduire la part de financement à l'activité des établissements et d'introduire un financement basé sur les besoins de santé des populations. L'effet conjugué de ces deux objectifs a conduit à l'introduction de la notion de dotation populationnelle dans les différentes réformes de financements. Ainsi les réformes de financement des urgences (2021), du SSR, de la psychiatrie (2022) et de la médecine (2023) comportent toutes une part de dotation populationnelle.

La logique qui sous-tend à la constitution de cette dotation populationnelle est commune aux différentes réformes : constater les différences de dépenses par habitant entre région et identifier les critères qui identifient le besoin de recours pour ainsi construire un modèle de financement qui permettent de renforcer l'offre dans les territoires le nécessitant. Ces différentes réformes de financement prévoient également la constitution d'un comité consultatif d'allocation des ressources au niveau régional, chargé de proposer les critères permettant la répartition de cette dotation populationnelle régionale entre établissements.

Si les principes du modèle sont les mêmes pour l'ensemble des réformes, les critères de répartition des financements entre région, ainsi que les modalités d'application au sein des territoires diffèrent. C'est l'enjeu même de ces réformes : la régionalisation des financements permet une meilleure adéquation entre besoin de santé et offre de soins, mais comporte le risque d'approches différentes entre régions.

Cet atelier reviendra sur les démarches qui ont conduit à la constitution de la dotation populationnelle pour chacune des réformes :

- volume financier attribué à la dotation populationnelle
- critères de pondération des financements
- règles d'attribution et de rattrapage entre régions
- calendrier de mise en œuvre

L'atelier reviendra également sur l'application en régions de ces différentes réformes et des travaux qui auront été initiés par les comités d'allocation des ressources récemment mis en place. Cette partie permettra d'identifier les éventuelles différences d'approches entre ARS pour répartir les financements entre les établissements.



**Ateliers uniquement  
en visioconférence**

## Tarifs

**1 atelier : 200 €**

**2 ateliers : 250 €**  
soit 125€ par atelier

**3 ateliers : 300 €**  
soit 100€ par atelier

Les tarifs sont nets  
de TVA.

# Les ateliers du Séminaire National des Hospitaliers

jeudi 2  
décembre 2021

**Jeudi 2 décembre de 13h30 à 17h30**

## Atelier 3

### Confidentialité des données de santé

Les règles du partage de l'information médicale – le rôle du DIM (Atelier pratique autour de cas d'usage)

La poursuite d'un travail collectif sur le respect de la confidentialité des données de santé est nécessaire. Les prises en charge sont de plus en plus partagées et collaboratives, les données de plus en plus numérisées et accessibles. L'accès rapide aux informations médicales d'un patient est indispensable à la bonne continuité et à la pertinence des soins qui lui sont proposés. Les systèmes d'information hospitaliers sont en cours de mutation pour accompagner l'évolution de notre système de santé. La numérisation s'accroît et s'accélère prenant en compte désormais les parcours de soins dans une approche territorialisée et de plus en plus réalisés « hors les murs » de l'hôpital. Dans le même temps une place plus grande est proposée au patient pour contribuer à sa prise en charge et à la gestion de ses données de santé.

Dans ce contexte la compréhension par tous les acteurs des textes qui encadrent la confidentialité devient essentielle pour maintenir la confiance des patients.

L'objet de cette session est d'aborder à travers des cas d'usage, les différents textes de loi applicables aux données médicales, de rappeler la portée du secret professionnel, de préciser la notion d'équipe de soins fondant le partage autorisé de l'information médicale, de distinguer les habilitations à des applications de la légitimité des accès aux données, et d'explorer les outils permettant le suivi du respect de ces réglementations.



**Ateliers uniquement  
en visioconférence**

## Tarifs

**1 atelier : 200 €**

**2 ateliers : 250 €**  
soit 125€ par atelier

**3 ateliers : 300 €**  
soit 100€ par atelier

Les tarifs sont nets  
de TVA.

Inscription sur [evenements.fhf.fr](https://evenements.fhf.fr)  
Contact : FHF Événements – [evenements@fhf.fr](mailto:evenements@fhf.fr)

N° d'organisme de formation : 11756230875 - N° Datadock : n° en cours d'obtention